

Confinement et travail –

Il faut respecter les droits des salariées et les écouter
la CGT appelle tous les personnels à la grève le mardi 10 novembre.



Malgré les consignes du ministère de la Fonction publique, l'administration de l'Éducation nationale n'est pas préparée au télétravail massif, ce qui contraint nombre d'agent·es administratif·ves à travailler sur site.

L'administration n'a pas pris le temps de retenir les leçons de mars-avril et d'envisager le scénario d'un second confinement et de ses conséquences.

Comme l'ont révélé sans surprise les résultats observés sur les pratiques de télétravail durant la crise sanitaire, le défaut d'encadrement du télétravail par accord négocié avec les syndicats s'est traduit par des conditions d'exercice professionnel fortement dégradées pour la grande majorité (absence de matériel adapté et de prise en charge des frais, augmentation de la charge de travail, forte exposition aux risques psycho-sociaux, isolement, absence de droit à la déconnexion, etc.).

Des problèmes techniques persistants

Malgré des commandes dans certaines académies, des PC portables manquent toujours pour équiper tous les personnels correctement. Les «*fonds de tiroir*» des réserves de PC ont été sortis, obligeant les collègues à utiliser des machines anciennes, lentes et peu performantes.

L'absence de téléphones professionnels et le manque de licences pour des logiciels de renvois de lignes sur PC, empêchent tout fonctionnement «*normal*» à distance. Par conséquent, les collègues vont à nouveau avoir recours à leurs ordinateurs ou téléphones personnels. Pire, ils-elles en sont parfois réduit·es à acheter du matériel (clé 4G) pour pouvoir travailler, et ce alors qu'aucune procédure de remboursement des frais engagés pour

l'équipement n'est clairement définie. (Rappel de la revendication CGT pour prendre en charge tous les coûts découlant directement de l'exercice du télétravail, notamment le coût des matériels, logiciels, abonnements, communications et outils ainsi que de la maintenance de ceux-ci).



Trop, c'est trop !

Le ministère doit assurer la sécurité de toutes et tous.

La santé des personnels mise à mal

Les conditions matérielles déplorables du travail à distance lors du 1^{er} confinement ont laissé des séquelles. Certain-es collègues ne souhaitent pas de nouveau travailler à distance toute la semaine, surtout avec une charge de travail non adaptée aux conditions matérielles l'exercice.

Les établissements restent ouverts, ce qui génère une activité importante dans les services académiques alors que les conditions de travail sont réduites.

La charge de travail et les échéances doivent être réévaluées.

Ce sentiment de détresse est d'autant plus développé chez les agent-es qui vivent seul-es et qui n'ont pas de domicile adapté au télétravail ou de connexion internet fiable.

La CGT Educ'action pense que ces collègues doivent être écouté-es dans tous les services.

Une solution doit leur être donnée afin de prévenir des risques socio-organisationnels pouvant générer de la souffrance.

De même, le mode de transport et l'éloignement du domicile doivent être pris en compte par la hiérarchie lors de la définition de l'organisation du service.

Reste que l'incompétence du gouvernement à gérer le déconfinement correctement, à circonscrire et à contrôler l'épidémie, à tester, tracer et isoler, à fournir des équipements de protection professionnels aux salarié-es et fonctionnaires, a contribué à une aggravation de la situation sanitaire.



À cause de cette gestion calamiteuse et pour protéger les agent-es, il est nécessaire de limiter la présence sur site et d'étendre le télétravail.

Les interactions doivent être limitées au strict minimum, la présence sur site doit être l'exception dès que cela est possible. Il est indispensable que les protocoles sanitaires soient écrits et connus de toutes et tous et que les équipes d'entretien soient renforcées.

La CGT Educ'action regrette que la hiérarchie n'ait pas été suffisamment préparée et formée à une seconde phase de travail dégradé.

Certains services ont su anticiper la gestion de crise avec plan d'équipement de PC portables, priorités des tâches, recensement des besoins etc., alors que d'autres services se retrouvent aujourd'hui pris de court.

En EPLE : une situation inacceptable !

Les établissements scolaires restant ouverts, il n'y a aucune modification de l'organisation du travail dans bon nombre d'établissements.

Les conditions de travail des personnels ATSS doivent être incluses dans les protocoles sanitaires des établissements.

Pourtant, toutes les tâches qui ne nécessitent pas une présence sur site doivent être effectuées à distance. Il est urgent d'équiper les agent-es de protections professionnelles, notamment avec la four-

niture de masques chirurgicaux. Les effectifs par classe doivent être divisés par deux et des locaux réquisitionnés.

Il faut là aussi que les personnels des équipes administratives dans les EPLE bénéficient du maximum de protection notamment quand ils-elles sont dans des bureaux collectifs (plexiglas pour séparer les bureaux, masques, bureaux supplémentaires pour accentuer la distanciation,...).



Face à l'impréparation de nos hiérarchies et aux cafouillages du ministère de l'Éducation nationale, la CGT appelle l'ensemble des personnels à la grève le mardi 10 novembre.